

Les réseaux sociaux



Les réseaux sociaux permettent d'avoir une autre forme d'interaction avec certains amis ou connaissances et de garder contact avec d'autres. Ce sont des espaces d'expression qui offrent de nombreux avantages lorsqu'ils sont utilisés de façon responsable.

Certains réseaux sociaux permettent de publier du contenu qui sera public. Cependant, même quand l'accès aux informations est privé et restreint,

encouragez votre enfant à réfléchir avant de publier et à faire très attention à ses paramètres.

Exprimer son point de vue

78% des 13-19 ans sont sur Facebook (2015)*

Exprimer son point de vue derrière un écran est parfois plus facile qu'en face à face. Les réseaux sociaux sont idéaux pour apprendre à argumenter mais attention à ne pas avoir de propos diffamatoires pouvant nuire à autrui. Comme à l'école, à la maison et partout ailleurs, votre enfant doit toujours échanger avec bienveillance et

courtoisie. Attention aussi aux droits d'auteur, rappelez-lui qu'il faut toujours noter l'auteur d'une citation.

La possibilité de tout partager

Les enfants les plus âgés utilisent souvent Facebook comme porte d'entrée du web : que ce soit des articles, des vidéos ou des images, ils regardent et partagent principalement les contenus postés par leurs amis. Donnez-leur quelques techniques pour vérifier les informations : la réputation du journal (est-ce qu'il est engagé politiquement, est-ce qu'il est fiable, est-ce qu'il est parodique...), la vérification sur hoaxbuster.com qui recense les fausses informations du web, ou tout simplement vous poser la question...

49% des adolescents écrivent des commentaires sur des articles*

Droit à l'image

Expliquez à votre enfant qu'il n'est pas possible de publier la photo (ou les créations) de quelqu'un sans son autorisation. Il doit partir du principe que tout ce qui est publié sur les réseaux sociaux peuvent devenir public et réapparaître plus tard. Cf la fiche conseil « Publier des photos en ligne ».